

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉPARTEMENT DE L'YONNE**

**MAIRIE D'AVALLON**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 14 avril à 19 h 30**

L'an deux mil quinze, le quatorze avril à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Françoise WICKER, Jamilah HABSAOUI, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Françoise VERMILLARD, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Brice BESNARD, Alice GUNDUZ, Mourad CHENAF, Denise GALLIMARD, Patrick LEBLANC, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING.

**Absent(es) représenté(es) :**

Monsieur Farid AIT KICHA a donné pouvoir à Monsieur Gérard DELORME  
Madame Cécile VIOLLET a donné pouvoir à Madame Agnès JOREAU  
Monsieur Rachid EDDAHBI a donné pouvoir à Madame Françoise BAUDOT  
Madame Isabelle MARIANI a donné pouvoir Monsieur Camille BOERIO  
Madame Sonia PATOURET a donné pouvoir à Monsieur Mourad CHENAF  
Monsieur François Xavier NAULOT a donné pouvoir à Madame Denise GALLIMARD

**Secrétaire de séance :** Madame Alice GUNDUZ

*Convocation du 8 avril 2015 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et des documents déposés sur table.

**Installation d'un nouveau conseiller municipal**

Monsieur Florian LE MOING, nouveau conseiller municipal, est installé dans ses fonctions.

**1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption**

Le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 19 février 2015, sachant que Messieurs DEMARTINI et LE MOING, absents lors de cette séance s'abstiennent.

**2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions**

Une grande majorité des conseillers municipaux ont assisté au conseil communautaire du 13 avril au cours duquel le budget primitif de la CCAVM a été débattu, aucune autre information n'est donnée à ce point de l'ordre du jour.

**ADMINISTRATION GENERALE**

**4. Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire – nouvelle convention avec la Préfecture de l'Yonne**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une nouvelle convention avec le Préfet de l'Yonne pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire ou à une obligation de transmission au représentant de l'État.

**INTERCOMMUNALITE**

**5. Soutien à l'appel à projets au programme opérationnel pluri-régional FEDER Massif Central (POMAC)**

Le Maire explique que ce point ayant été retiré de l'ordre du jour du conseil communautaire, il est reporté à une prochaine séance du conseil municipal.

## FINANCES

### 6. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2014 – budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide des modalités de reprise anticipée des résultats 2014 des budgets primitifs 2015 principal et annexes, et de leur affectation provisoire selon les propositions présentées.

### 7. Budget primitif exercice 2015 – budget principal et budgets annexes

Le Conseil Municipal vote par nature et par chapitre, les budgets primitifs pour l'exercice 2015 présentés par le Maire et arrêtés en dépenses et en recettes aux chiffres ci-après :

▪ **budget principal :**

section de fonctionnement =	12 865 721,00 €
section d'investissement =	5 064 861,00 €

**Résultat du vote** pour ce budget : 22 voix "POUR" et 7 « CONTRE » : M. CHENAF (2 voix – pouvoir S. PATOURET), D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir de F.X. NAULOT), P. LEBLANC, G. DEMARTINI et F. LE MOING.

▪ **budgets annexes :**

**Cinéma :**

section de fonctionnement =	324 150,00 €
section d'investissement =	335 900,00 €

**Camping :**

section de fonctionnement =	193 801,00 €
section d'investissement =	191 881,00 €

**Service « Eau » :**

section d'exploitation =	231 100,00 €
section d'investissement =	417 447,00 €

**Service « Assainissement » :**

section d'exploitation =	602 960,00 €
section d'investissement =	506 141,00 €

**Lotissement chemin de Halage :**

section de fonctionnement =	recettes 30 712,00 €
section d'investissement =	néant

**Forêt :**

section de fonctionnement =	dépenses 61 000,00 €
	recettes 142 753,00 €
section d'investissement =	dépenses & recettes 67 219,00 €

**Espace Victor Hugo :**

section de fonctionnement =	344 828,00 €
section d'investissement =	336 516,00 €

**Résultat du vote** pour ce budget : 27 voix "POUR" et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING

### 8. Budget primitif principal exercice 2015 – subventions de fonctionnement en faveur des budgets annexes

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le versement des subventions de fonctionnement du budget principal en faveur des budgets annexes, comme suit :

- budget annexe du Cinéma, pour la somme de .....20 157 €
- budget annexe du Camping, pour la somme de .....44 600 €
- budget annexe de l'Espace Victor Hugo, pour la somme de .....150 000 €

ainsi que le versement d'une subvention de fonctionnement en faveur du budget de la Caisse des Ecoles pour la somme de 10 000 €

**9. Fixation des taux de la fiscalité directe locale – exercice 2015**

Le conseil municipal, après avoir adopté le budget primitif de l'exercice 2015 de la commune, décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2015, et par conséquent de les maintenir au niveau de l'exercice 2014.

**Résultat du vote :** 22 voix « POUR » et 7 voix « CONTRE » : M. CHENAF (2 voix – pouvoir S. PATOURET), D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir F.X. NAULOT), P. LEBLANC, G. DEMARTINI et F. LE MOING

**10. Subventions aux associations et établissements publics – exercice 2015 : versement d'acomptes**

Le conseil municipal décide, préalablement à l'attribution définitive des subventions au titre de l'exercice 2015, le versement :

- d'un acompte de 10 000 € sur subvention à l'association « Les Vitrines de l'Avallonnais »  
Résultat du vote : 22 voix « POUR » et 7 abstentions : M. CHENAF (2 voix – pouvoir S. PATOURET), D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir F.X. NAULOT), P. LEBLANC, G. DEMARTINI et F. LE MOING
- d'un acompte sur subventions, à l'unanimité, aux établissements publics ci-après :  
CCAS – ESPACE SOLIDARITE FAMILLE..... 200 000,00 €  
EPIC - Office du Tourisme ..... 30 000,00 €

**11. Campagne de stérilisation des chats errants 2015 – reconduction de la convention tripartite**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction pour l'année 2015 d'une campagne de stérilisation des chats errants et autorise le Maire à établir et signer la convention tripartite (ville / association / vétérinaire) à intervenir.

**RESSOURCES HUMAINES**

**12. Personnel communal – prolongation du contrat d'un agent recruté pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prolonger la durée du contrat d'un agent pour une durée de 6 mois afin de faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité suite au départ en retraite d'un agent.

**TRAVAUX**

**13. Travaux de voirie communale – programme 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le marché de travaux de voirie communale programme 2015, sous la forme d'un marché de travaux à bons de commande.

**14. Travaux de suppression des branchements plomb – programme 2015 / 2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le marché de travaux à bons de commande de suppression de branchements plomb (programme 2015 / 2016).

**15. Fin des travaux d'aménagement de la rue des Ecoles et de la rue de l'Etang**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite tout concours financier susceptible d'être alloué pour les travaux d'aménagement de la rue des Ecoles et la création d'une aire de stationnement rue de l'Etang et autorise le Maire à signer tout document entrant dans l'application de la présente délibération.

**URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE**

**16. Aire d'accueil des gens du voyage – modification du règlement intérieur**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications et compléments apportés au règlement intérieur de l'aire d'accueil des gens du voyage proposés.

**17. Forêt communale – travaux d'entretien et d'investissement : exercice 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le programme de travaux sylvicoles à réaliser en forêt communale au titre de l'exercice 2015, établi par les services de l'Office National des Forêts, et sollicite tout concours financier pour ces travaux.

## TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

### **18. Etude et travaux pour l'aménagement des anciens seuils de moulin de la ville – convention avec le Parc Naturel Régional du Morvan (PNRM)**

Le conseil municipal approuve la proposition du PNRM de réaliser des études et des travaux visant à développer des techniques éprouvées de conservation des cours d'eau et de la faune patrimoniale associée sur des propriétés communales, et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

**Résultat du vote** : 24 voix "POUR" et 5 abstentions : M. CHENAF (2 voix – pouvoir S. PATOURET), D. GALLIMARD (2 voix – pouvoir de F.X. NAULOT) et P. LEBLANC

## SOLIDARITE, EDUCATION, CITOYENNETE ET ENFANCE

### **19. Projet « l'école à l'ère du numérique » en maternelle à Avallon**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'équiper les écoles maternelles en matériel numérique selon le programme présenté et sollicite tout concours financier susceptible d'être alloué, notamment l'aide exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur.

## ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

### **20. Musée de l'Avallonnais – ouverture au public et tarifs des entrées**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour des périodes et horaires d'ouverture du Musée de l'Avallonnais et des tarifs de ce service, permettant de regrouper ces informations dans un document unique.

### **21. Musée de l'Avallonnais – tarifs des produits vendus à la muséoboutique**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour des tarifs des publications et objets vendus au sein de la muséoboutique, permettant de les regrouper dans un document unique.

### **22. Musée de l'Avallonnais – demande de subvention auprès de la DRAC dans le cadre d'un appel à projets**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le concours financier de la DRAC de Bourgogne pour des actions proposées par le musée de l'Avallonnais.

### **23. Attribution de subventions aux associations à vocation culturelle ou festive – exercice 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement et les subventions allouées à titre exceptionnel aux associations à vocation culturelle ou festive et décide du versement d'un acompte à l'association JAVA dans le cadre du partenariat développé avec la ville.

## SPORT ET JEUNESSE

### **24. Attribution de subventions aux associations à vocation sportive – exercice 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement et les subventions allouées à titre exceptionnel aux associations à vocation sportive au titre de l'exercice 2015.

### **25. Conventions d'Objectifs en Direction des Clubs et des Actions Sportives (COCAS) et des Structures Associatives proposant des Actions de Loisirs Educatifs (COSALE) – nouvelles conventions et attribution des subventions au titre de l'exercice 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modalités et conditions des nouvelles conventions dites COCAS et COSALE et fixe les montants des subventions de fonctionnement aux associations concernées.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS

### **26. Informations du Maire**

Le Maire fait part à l'assemblée des remerciements reçus pour les aides apportées par la ville et répond aux interrogations de M. DEMARTINI portant sur la suppression d'un poste d'enseignant à l'école élémentaire des Remparts, annoncée pour la rentrée scolaire 2015/2016.

La séance est levée à 23 h 00.